

° **RIFSEEP. Agent de maîtrise.**

Le conseil municipal accepte à l'unanimité la modification de la délibération instituant le RIFSEEP car le tableau des effectifs du personnel compte désormais un agent de maîtrise dans ses rangs.

° **Garants affouages.**

Christian Aubert, Philippe Buren et Jean-Louis Gabrion sont désignés à l'unanimité comme garants pour les affouages 2018-2019. Vingt-deux Forgerons se sont portés candidats et se sont vus attribuer un lot.

° **Conventions déneigement.**

Daniel nous informe que des conventions de déneigement sont en cours de signature pour des emprises privées (cabinet médical, entreprises,...) Il précise que ces services seront payants et ne seront pas prioritaires dans le Plan de Viabilité Hivernale.

° **Délégations.**

Le maire n'a pas exercé son droit de préemption au nom de la commune pour quatre propriétés situées 24, rue de Chardane, 2, impasse du Souterrain, rue du Pot à l'Oiseau et 3, rue du Paron.

° **Questions diverses.**

Jocelyne nous informe que le CDJE s'est réuni le 15 décembre pour travailler à des propositions sur le secteur de Chardanne. Il prévoit de les transmettre au conseil municipal lors d'une réunion prévue le 26 janvier à 10 h en mairie. Concernant le terrain de bi-cross une réunion technique est programmée prochainement avec l'entreprise Valdenaire. Enfin, la pose d'une barrière en bois à l'entrée de l'emprise de Chardane est envisagée, Denis Etienne devant la construire en bois.

Rappel : cérémonie des vœux le samedi 5 janvier 2019 à 10 h 30 à la salle Camille Peultier et repas convivial avec l'ensemble du personnel communal le soir.